



L'accès aux études de santé

PASS et LAS dans les Hauts-de-France

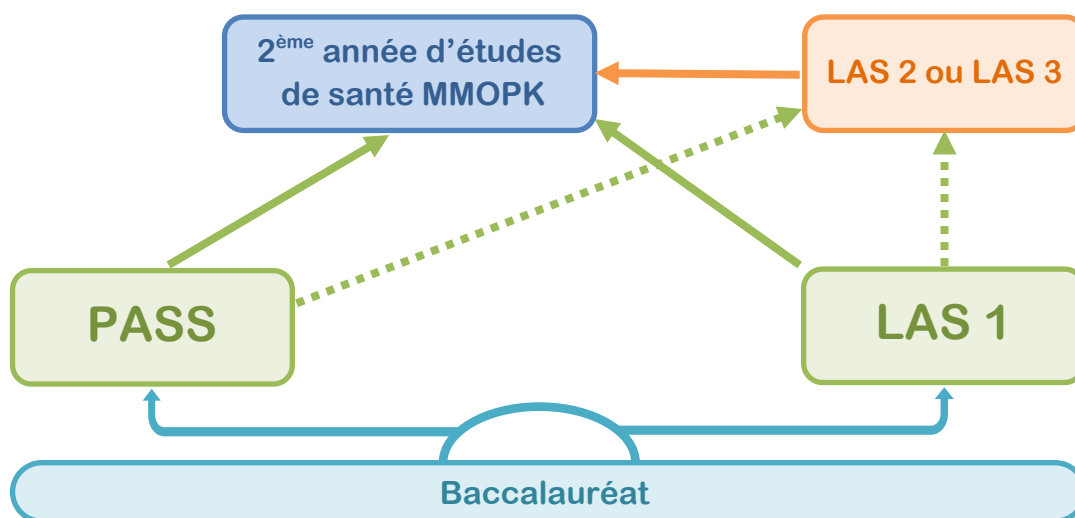
Après Bac
Infos

Pour répondre aux objectifs de diversification des profils et de sécurisation des parcours, **l'accès aux études de santé dans le cadre d'un parcours de premier cycle** a été réformé à la rentrée 2020. **Deux principales voies d'accès** permettent d'intégrer les filières de **médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie** (MMOPK) :

- **PASS** : Parcours d'Accès Spécifique Santé
- **LAS** : Licence option Accès Santé

La réforme de l'accès aux études de santé prévoit également la mise en place progressive d'une troisième voie d'accès pour les étudiants préparant un titre ou un diplôme d'État d'Auxiliaire médical d'une durée de 3 années minimum (non mise en œuvre à ce jour en Région académique Hauts-de-France).

Accès aux études de santé dans les Hauts-de-France



PASS	LAS
Une majorité des enseignements en santé dans la faculté de santé	Une majorité des enseignements disciplinaires dans la faculté de la licence choisie
Enseignements d'ouverture dans la faculté de la licence choisie en mineure	Option « Accès Santé » dans la faculté de santé
Permet l'accès aux 5 filières de santé MMOPK	Permet l'accès à certaines filières de santé MMOPK* Indiqué sur la fiche de formation de Parcoursup

* Cf. page 8 pour toutes les voies d'accès aux études de masso-kinésithérapie et détail des filières de santé accessibles dans « offre de formation », pages 11 à 13

L'accès aux études de santé reste **sélectif**. Pour s'adapter au mieux aux besoins des territoires, chaque université définit chaque année, en lien avec l'Agence régionale de santé, le nombre d'étudiants admis dans chaque filière de santé (MMOPK). Il s'agit du **numerus apertus** qui remplace le *numerus clausus*.

Pour approfondir

PASS/LAS Université de Lille : ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale/pass

PASS/LAS Université Picardie Jules Verne : u-picardie.fr/ufr/medecine/pass-l-as/acces-aux-etudes-de-sante

En région académique Hauts-de-France, il existe deux PASS :

◆ Le PASS de l'Université de Lille

Permet l'admission dans les quatre filières de santé de l'Université de Lille (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) et dans trois Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (Berck-sur-Mer, Lille, Loos).

◆ Le PASS de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV - Amiens)

En plus du site d'Amiens, il est délocalisé sur **3 antennes : Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Lens**. Il permet l'admission dans les quatre filières de santé de l'UPJV (Médecine Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) et dans la filière odontologie de l'Université Reims Champagne Ardenne. Il permet l'admission dans l'IFMK du Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens.

Organisation

Une majorité d'enseignements généraux du domaine de la santé sont dispensés par la faculté de santé.

Une mineure d'ouverture* permet la poursuite d'études en deuxième année de licence¹ ou dans une formation du domaine du paramédical (cf. encadré ci-contre).

Les enseignements d'ouverture sont dispensés deux demi-journées par semaine, dans la faculté ou l'établissement qui propose la formation correspondant à la mineure d'ouverture choisie.

*Cf. liste des mineures en PASS pages 11 et 12

Ouverture vers le paramédical

Des mineures d'ouverture permettent un accès dans des instituts de formation

Mineure Sciences infirmières à l'Université de Lille

→ IFSI Gernez Rieux du CHU Lille

Mineure Sciences du soin à l'UPJV

→ Un des 13 IFSI de l'académie d'Amiens

→ IFMEM (DE Manipulateur en électroradiologie médicale)

→ IFTLM (DE Technicien de laboratoire médical)

Zoom sur les antennes du PASS de l'UPJV

Proposant déjà une antenne à Boulogne-sur-Mer, le PASS de l'UPJV s'enrichit pour la rentrée 2024 de deux nouvelles antennes à Dunkerque et à Lens.

PASS de Lens

L'intégralité des cours est suivie sur le site de l'UFR des Sciences de l'Université d'Artois à Lens

- Enseignements de santé : cours magistraux à distance sur le pôle de Lens et travaux dirigés en présentiel
- Mineures d'ouverture en présentiel : deux parcours (Physique-Chimie et Sciences de la vie-Chimie)

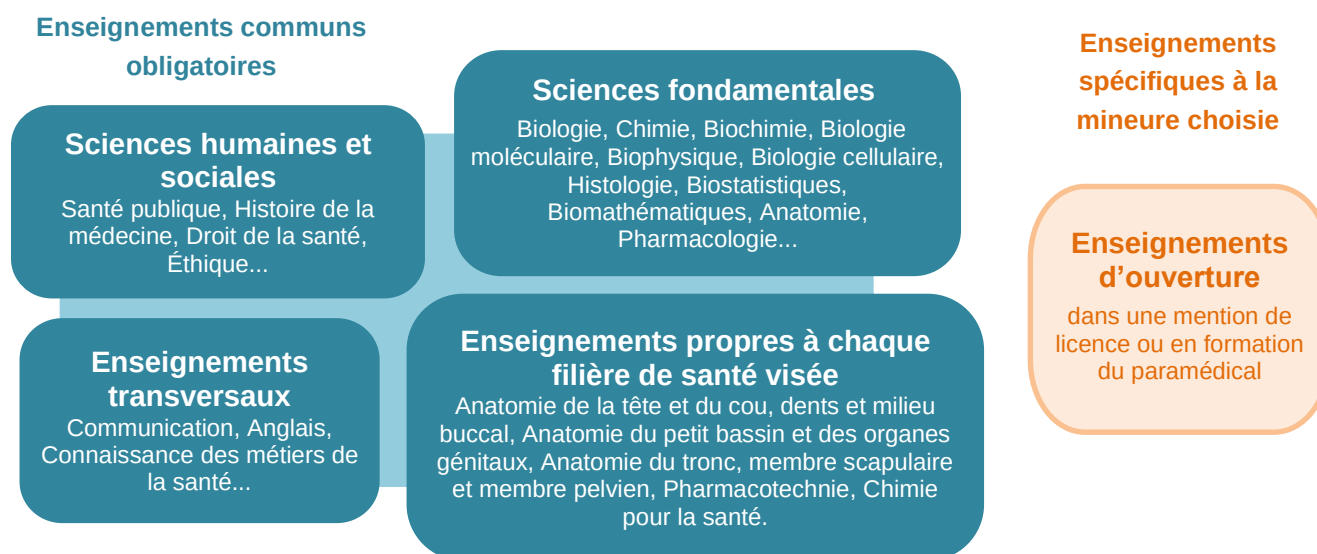
PASS de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque

Les cours sont suivis sur le lieu d'inscription :

- Soit sur le site « Saint Louis » de l'ULCO à Boulogne-sur-Mer
- Soit sur le site de « la Citadelle » de l'ULCO à Dunkerque
- Enseignements de santé : les cours magistraux se font à distance sur site et les travaux dirigés en présentiel ou en distanciel
- Mineures d'ouverture : en présentiel sur site
 - quatre parcours à Boulogne-sur-Mer : Droit, Mathématiques, Physique-Chimie et Sciences de la vie-Chimie
 - deux parcours à Dunkerque : Physique-Chimie et Sciences de la vie-Chimie

1 – A l'Université de Lille, la mineure Sciences du médicament a la particularité de donner accès à la « L2 Sciences pour la santé parcours Sciences du médicament et des produits de santé » qui n'existe pas en L1.

Programme du PASS



Modalités de contrôle des connaissances

Les évaluations portent sur l'ensemble des enseignements communs obligatoires et spécifiques à la mineure choisie. Les modalités de contrôle de connaissance sont déterminées par les règles générales du règlement des études de PASS.

Le niveau d'**anglais** est évalué en début d'année. Les étudiants qui valident le niveau B1 lors de cette évaluation sont dispensés de suivre l'enseignement d'anglais.

L'année de PASS est validée par l'obtention de 60 ECTS.

Dans la région académique Hauts-de-France, les LAS - licences accès santé ou licences option santé - sont proposées sur différents sites dans toutes les universités ²

◆ **LAS de l'Université de Lille et LAS de l'Université Polytechnique Hauts de France (UPHF – Valenciennes)**

Elles permettent l'admission dans les quatre filières de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) de l'Université de Lille et dans 3 Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (Berck-sur-Mer, Lille, Loos).

◆ **LAS de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV - Amiens), de l'Université d'Artois (Lens) et de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO - Boulogne-sur-Mer / Calais / Dunkerque)**

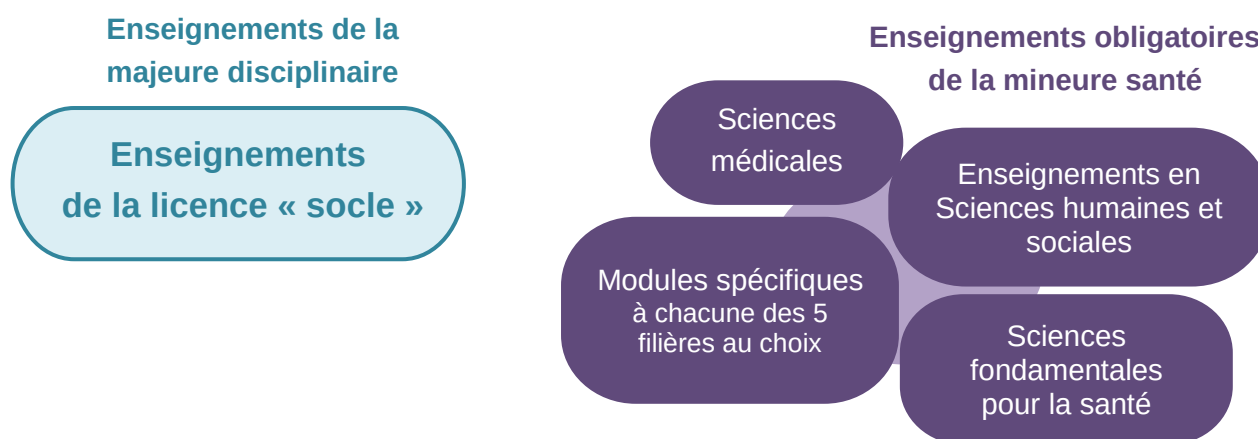
Elles permettent l'admission dans les quatre filières de santé (Médecine Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) de l'UPJV et dans la filière odontologie de l'Université Reims Champagne Ardenne. Elles permettent l'admission dans l'IFMK du Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens.

Organisation

La « **majeure disciplinaire** » représente la majorité des enseignements dans la discipline de la LAS choisie. Elle se déroule dans la composante de l'université qui propose la licence.

La « **mineure santé** » apporte les compétences nécessaires à la poursuite d'études en études de santé. Selon les universités, les modalités d'enseignements et la règle d'intégration des ECTS de la mineure santé dans la LAS varient (cf. tableau page 5).

Programme en LAS



² – L'Institut Catholique de Lille propose également des LAS qui figurent dans « offre de formation » page 13

Organisation de la mineure santé

LAS ULille

LAS UPHF (Convention avec l'Université de Lille)

Organisation		Modalités d'enseignement	
LAS 1	LAS 2 / LAS 3	LAS 1	LAS 2 / LAS3
LAS 1 : 12 ECTS intégrés à la L1 <i>NB : la mineure santé ne peut pas être abandonnée en cours d'année car comprise dans la structure de la licence</i>	LAS 2 : 6 ECTS intégrés à la L2 LAS 3 : 0 ECTS <i>NB : le démarrage de la mineure santé est possible en LAS 2. Elle est suivie en plus du programme</i>	En présentiel Sur le campus santé Un jour par semaine	En distanciel Asynchrone

LAS UPJV

LAS Artois, LAS ULCO (Convention avec l'UPJV)

Organisation	Modalités d'enseignement
LAS 1 / LAS 2 / LAS 3	LAS 1 / LAS 2 / LAS 3
LAS 1 / LAS 2 / LAS 3 : 10 ECTS en plus de la licence <i>NB : validation possible de la mineure santé sur 1, 2 ou 3 ans (UE capitalisables). Pas de session de rattrapage. Le démarrage de la mineure santé en LAS 2 n'est pas possible pour un étudiant non inscrit en LAS 1 ou en PASS l'année précédente.</i>	Cours dématérialisés sur une plate-forme de pédagogie numérique

Modalités de contrôle des connaissances

Les évaluations portent sur les enseignements de la licence et de la mineure santé. Les modalités de contrôle de connaissance des LAS sont déterminées par les règles générales du règlement des études de la licence choisie et par le règlement des études spécifiques à l'option santé.

L'année de LAS est validée par l'obtention de 60 ECTS.

Deux chances de candidature

L'étudiant choisit la ou les filières de santé pour lesquelles il se porte candidat. Il dispose de deux chances de candidature pour accéder en deuxième année des formations MMOPK. Il pourra utiliser **sa seconde chance sous réserve d'avoir progressé dans son parcours** (c'est-à-dire à l'issue de la LAS 2 ou de la LAS 3).



- En **PASS**, l'inscription épuise d'office une chance de candidature.
- En **LAS**, à l'université de Lille et à l'UPHF, l'étudiant peut attendre les résultats du 1^{er} semestre pour déposer son dossier de candidature.
A l'UPJV, l'ULCO et l'Université d'Artois, il doit le déposer pour le 31 octobre.

Conditions d'admission

Validation de la totalité des unités d'enseignements en première session d'examens (y compris la mineure d'ouverture pour les PASS et la mineure santé pour les LAS). Attention, la session de rattrapage ne permet pas d'accéder aux études de santé, c'est uniquement une possibilité de valider ses 60 ECTS pour un passage en LAS 2.

Epreuves de sélection

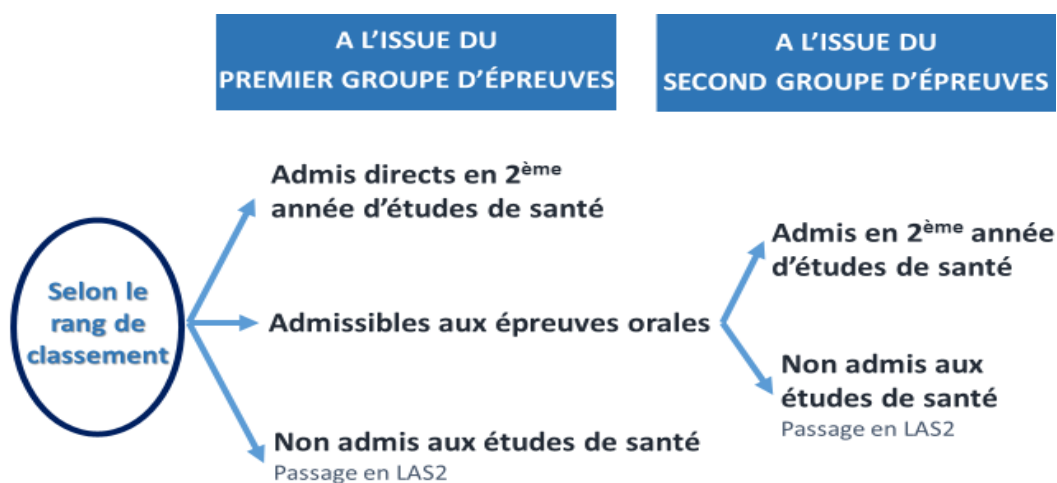
1. Premier groupe d'épreuves : examens semestriels

Pour les LAS comme pour les PASS, ce sont les **résultats aux examens semestriels** qui sont pris en compte pour l'admission aux études de santé. L'harmonisation des résultats dans les différentes LAS s'appuie sur un interclassement entre les majeures disciplinaires. Puis le jury établit **un ordre de mérite** spécifique à chaque groupe de parcours (PASS, LAS 1, LAS 2 et LAS 3), et ce pour chacune des filières de santé. A l'issue de ce premier groupe d'épreuves, certains candidats sont admis directement, d'autres passent des épreuves orales d'admission

2. Second groupe d'épreuves : épreuves orales d'admission

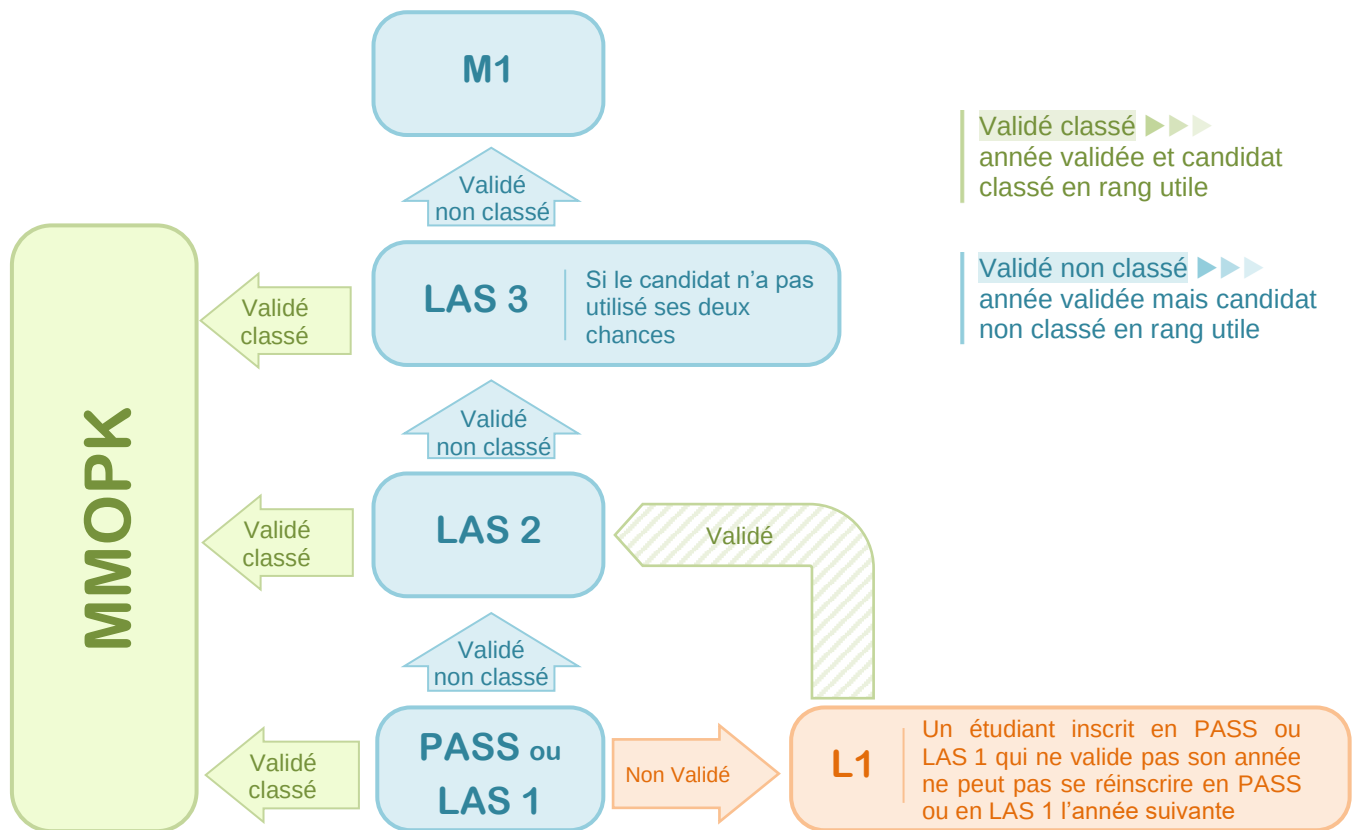
Les épreuves du second groupe sont **communes aux PASS et aux LAS**. Elles sont indépendantes du programme enseigné pendant l'année. Une préparation est organisée pour tous les candidats admissibles après les résultats des épreuves écrites. Elles se composent de **mini entretiens multiples (MEM)** portant sur des sujets de société ou d'actualité. Elles visent à évaluer les compétences telles que capacités d'analyse et de synthèse, à argumenter et convaincre, à démontrer des valeurs humaines. A l'issue des épreuves orales, le jury établit la liste des admis en MMOPK.

Schéma des étapes de l'admission après année validée en première session



L'arrêté du 21 décembre 2021³ précise que le **redoublement n'est possible ni en PASS, ni en LAS 1**. La seconde chance de candidater aux études de santé est possible en LAS 2 ou en LAS 3 au choix de l'étudiant.

Parcours de l'étudiant en études de santé



Bien choisir sa mineure de PASS ou sa mention de LAS 1

Le fait de devoir progresser dans son parcours pour avoir la possibilité de tenter sa seconde chance, permet à l'étudiant d'assurer une éventuelle **poursuite d'études en dehors des formations de santé**. Il est donc essentiel de choisir sa mineure PASS ou sa mention de LAS 1 en cohérence avec ses goûts et un projet alternatif.

De plus, en cas de non admission, la mineure de PASS de l'étudiant deviendra sa mention de LAS et constituera la **discipline principale sur laquelle il sera évalué** lors de sa seconde chance.

³ Arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé

Les voies d'accès aux Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) des Hauts-de-France :

◆ Pour intégrer l'un des 3 IFMK de l'académie de Lille (Berck-sur-Mer, Lille, Loos)

- PASS de l'Université de Lille
- LAS Sciences pour la santé (2 parcours) de l'Institut Catholique de Lille
- LAS de l'Université Polytechnique Hauts de France (Valenciennes)

Le choix de l'inscription dans l'un des trois IFMK de l'académie de Lille dépend du rang de classement du candidat aux épreuves d'admission).

◆ Pour intégrer l'IFMK d'Amiens

- PASS de l'Université Picardie Jules Verne (site d'Amiens + Antennes de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Lens)
- LAS de l'UPJV (sauf la LAS STAPS)
- La licence STAPS parcours classique de l'UPJV (Amiens et Cuffies)
- LAS de l'Université d'Artois (site de Lens) et de l'Université du Littoral Côte d'Opale (sites de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque)

Accès par la voie PASS et LAS

Les modalités d'admission à la filière Kinésithérapie **sont identiques aux modalités d'accès des autres filières de santé** (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie).

Accès par la voie licence STAPS de l'UPJV

La formation conduisant au diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute est aussi accessible après une première année de **licence STAPS sans option santé à l'UPJV**, préparée sur le site d'Amiens ou de Cuffies. Au cours de son année, l'étudiant candidate pour intégrer la filière Kinésithérapie. L'admission est conditionnée par la **validation de la L1 STAPS et par le rang de classement des candidats** à partir des matières suivantes : **Anatomie, Physiologie et Sciences humaines et sociales (Sociologie et Psychologie)**. Aucun rattrapage n'est possible pour ces matières.

IFMK en région académique Hauts-de-France

IFMK Académie de Lille

IFMK Berck-sur-Mer

www.ifmkberck.com

Frais de scolarité : environ 4000 €/an

IFMKNF Loos

www.ifmknf-lille.fr

Frais de scolarité : environ 4900 €/an

IPKO Lille

www.ikpo.fr

Frais de scolarité : environ 5400 €/an

IFMK Académie d'Amiens

IFMK Amiens

www.chu-amiens.fr

Frais de scolarité : 0 €

Repérer les différents parcours et les études de santé accessibles

Accès santé

Cette formation vous permettra de candidater dans les filières suivantes :

MAÏEUTIQUE MÉDECINE ODONTOLOGIE PHARMACIE
KINÉSITHÉRAPIE

A partir de l'onglet « découvrir la formation », les portions colorées permettent de vérifier les filières de santé accessibles

PASS UPJV et sectorisation

Les PASS antennes de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque ou Lens, rattachés à l'UPJV, nécessitent une recherche géolocalisée autour d'Amiens. Le secteur géographique du PASS de l'UPJV a été élargi à un certain nombre de communes du territoire de l'Artois, du Littoral et de la Côte d'opale pour prendre en compte ces parcours.

Si un candidat de l'académie de Lille formule un vœu PASS à l'Université d'Amiens (UPJV), il peut choisir un sous-vœu antenne de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque ou Lens. Il verra alors sur son dossier s'il est ou non du secteur.

Nombre de vœux

PASS dans un établissement = 1 vœu (mineures d'ouverture = sous-vœux non décomptés des 20 sous-vœux possibles)

Une LAS = 1 sous-vœu d'un vœu licence (non décompté des 20 sous-vœux possibles)

PASS – mineure Droit } 1 vœu

Licence de Droit

Licence de Droit option Santé (LAS) } 1 vœu

► A l'Université de Lille

Un vœu multiple PASS et 13 sous-vœux correspondant aux mineures d'ouverture

► A l'UPJV

Un vœu multiple PASS et 7 sous-vœux : Psychologie - Philosophie - Sciences - Sciences pour la santé parcours Sciences du soin - Portail PASS sur le site de Boulogne/mer, Dunkerque et Lens.

Examen et classement des candidatures par les formations

En **PASS**, les candidatures font l'objet d'un **classement unique**, quelle que soit la mineure d'ouverture. En **LAS**, il existe deux possibilités :

- Un **classement unique** de l'ensemble des candidats ayant demandé ou non l'accès santé de la licence. C'est le cas de la majorité des LAS scientifiques.
- Un **classement** des candidats de la licence accès santé **distinct** du classement des candidats de la licence sans l'accès santé. C'est le cas de toutes les LAS STAPS de France et de la majorité des LAS des domaines des sciences humaines et sociales et du droit économie gestion.

Pour un vœu en LAS, il est fondamental que le lycéen explique dans sa lettre de motivation son intérêt pour la discipline de la licence visée, en plus de son projet en santé.

« Le numerus clausus a été supprimé donc il n'y a plus de sélection »

✔✗ Le *numerus clausus* a bien été supprimé mais les études de santé restent **très sélectives**. Il faut faire partie des meilleurs de sa formation, en sachant que les capacités d'accueil sont limitées.

« Il y a certains parcours de PASS ou de LAS difficiles à obtenir sur Parcoursup »

✔ Effectivement, certains parcours sont très demandés et ne pourront pas accueillir tous les candidats. Vous pouvez le savoir en regardant le **taux d'accès** indiqué sur Parcoursup. C'est pourquoi il est important de faire plusieurs vœux, en tenant compte de vos goûts et de vos points forts.

« Pour être sûr d'être pris en PASS, je vais demander toutes les mineures d'ouverture disponibles sur Parcoursup »

✗ La mineure d'ouverture n'est pas prise en compte pour l'admission en études de santé, mais elle est prise en compte pour la validation de l'année. Or pour être admissible en études de santé, il est obligatoire de valider la totalité de l'année en première session (c'est-à-dire sans rattrapage). Donc **privilégiez les mineures dans lesquelles vous ne risquez pas d'être en difficultés**.

En plus, n'oubliez pas que le choix de la mineure constitue votre **plan B** pour votre poursuite d'études, si vous n'êtes pas admis.

« J'ai plus de chance d'intégrer une deuxième année des études de santé en passant par PASS plutôt que par LAS »

✗ Il est trompeur de se baser sur le nombre de places du **numerus apertus** pour **évaluer ses chances d'accès en études de santé**. En effet, il est impossible de savoir à l'avance les filières auxquelles les autres étudiants de son parcours vont candidater.

Pour avoir un maximum de chances d'intégrer les études de santé, choisissez plutôt les parcours dans lesquels vous aurez les meilleurs résultats possibles. N'oubliez pas que pour le classement, **vous serez comparé aux étudiants de votre formation**.

Du coup, il vaut mieux mettre une mineure de PASS et son équivalent en majeure de LAS, plutôt que de demander toutes les mineures de PASS.

« Avec la réforme, je ne suis plus obligé d'être bon en sciences pour accéder aux études de santé »

✗ C'est vrai qu'il existe des LAS avec beaucoup moins d'heures de sciences qu'en PASS. Mais, attention, le **niveau scientifique dans la mineure santé est exigeant**, n'oubliez pas que ce sont des années d'études scientifiques qui vous attendent par la suite !

Accès à l'Université de Lille et aux 3 IFMK de l'académie de Lille

	Formation	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles
Université de Lille	PASS – Droit (<i>mineure d'ouverture en enseignement à distance</i>)		Loos	MMOP K
	PASS – Économie management		Loos	MMOP K
	PASS – Philosophie		Loos	MMOP K
	PASS – Psychologie		Loos	MMOP K
	PASS – Chimie		Loos	MMOP K
	PASS – Mathématiques		Loos	MMOP K
	PASS – Physique		Loos	MMOP K
	PASS – Physique chimie		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences de la vie		Loos	MMOP K
	PASS – STAPS		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences du médicament		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences sanitaires et sociales		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences Infirmières		Loos	MMOP K
	LAS – Droit		Lille	MMOP K
	LAS – Économie gestion - <i>parcours Economie management</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – Information communication - <i>parcours Sciences de l'information et du document</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – Psychologie		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – Sociologie - <i>parcours Sociologie quantitative</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – Sciences portail MPCSI (<i>Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur</i>)		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement SVTE - <i>parcours sciences de la vie</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – Sciences sanitaires et sociales	●	Loos	MMOP K
	LAS – Sciences pour la santé	●	Loos	MMOP K
	LAS – STAPS		Lille	MMOP K
	LAS – Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales – <i>parcours Mathématiques, économie, finances</i>		V. d'Ascq	MMOP K
UPHF	LAS – Droit		Valenciennes	MMOP K
	LAS – Pluridisciplinaire – <i>projet personnel</i>	●	Valenciennes	MMOP K
	LAS – Sciences de la vie - <i>parcours Biotechnologies et agroalimentaire</i>		Cambrai	MMOP K
	LAS – STAPS		Valenciennes	MMOP K

Accès à l'Université d'Amiens et à l'IFMK de l'académie d'Amiens

Attention : la filière odontologie se poursuit à l'Université d'Amiens ou de Reims Champagne Ardenne

	Formation	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles	
UPJV	PASS – Psychologie		Amiens	MMOP	K
	PASS – Portail Sciences (Informatique, Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Sciences pour l'ingénieur, Sciences pour la santé)		Amiens	MMOP	K
	PASS – Philosophie		Amiens	MMOP	K
	PASS – Sciences pour la santé – <i>parcours Sciences du soin</i>		Amiens	MMOP	K
	LAS – STAPS		Amiens	MMOP	
	LAS – STAPS – <i>portail 1^{ère} année STAPS Cuffies (Éducation et motricité)</i>		Cuffies	MMOP	
	LAS – Philosophie option Sciences sociales		Amiens	MMOP	K
	LAS – Sciences pour la santé		Amiens	MMOP	K
	LAS – Psychologie		Amiens	MMOP	K
	LAS – Sciences de la vie et de la terre		Amiens	MMOP	K
ARTOIS	PASS – Portail Sciences (Sciences de la vie-chimie, Physique-chimie)		Lens	MMOP	K
	LAS – Chimie		Lens	MMOP	K
	LAS – Physique chimie		Lens	MMOP	K
	LAS – Sciences de la vie		Lens	MMOP	K
ULCO	PASS – Portail (Droit, Mathématiques, Physique-chimie, Sciences de la vie-chimie)		Boulogne-sur-Mer	MMOP	K
	PASS – Portail (Physique-chimie, Sciences de la vie-chimie)		Dunkerque	MMOP	K
	LAS – Droit		Boulogne-sur-Mer	MMOP	K
	LAS – Mathématiques		Calais	MMOP	K
	LAS – Physique chimie		Calais	MMOP	K
	LAS – Sciences de la vie		Calais	MMOP	K
	LAS – Physique chimie		Dunkerque	MMOP	K

Accès à l'Institut Catholique de Lille et aux 3 IFMK de l'académie de Lille

Attention : la filière pharmacie se poursuit à l'Université de Lille

	Formation	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles
ICL	LAS – Pluridisciplinaire – <i>Sciences pour l'Ingénieur et la Santé</i>		Lille	MM
	LAS – Sciences de la vie – <i>Biologie</i>	●	Lille	MM
	LAS – Sciences pour la santé – <i>parcours Pluridisciplinaire</i>		Lille	MMP K
	LAS – Sciences pour la santé – <i>parcours Sanitaire et social</i>		Lille	MMP K